

FLASH INFO



Syndiqué-e-s CGT ayant ou non des mandats syndicaux ou élu-e-s aux CSE, pour vous informer des différentes actions que nous menons et des sujets sur lesquels nous travaillons.

Flash info

Décembre 2021



Pour finir l'année avec un peu d'humour... →

Ce dessin pourrait répondre à la question : pourquoi après 18 mois de télétravail complet, la direction refuse les avenants télétravail de 3 jours pour les temps plein et 2 ou 3 jours pour les temps partiels ?



... ou pas !



En CSE du 14/10/2021, la direction nous a informé que :

4539 de jours travaillés ont été perdus pour les salarié.es sur FY 21

2939 jours de récupération perdus, **1000 jours** de congés payés non pris non placés, **600 jours** de RTT perdus

Une addition bien salée ! Et les explications de la direction feraient plutôt pleurer, il paraît qu'on a trop de jours de congés chez ADP !

N'hésitez pas à lire le PV bientôt en ligne

Nous contacter : cgtadpgsi@laposte.net

ou cgt@adp.com

 Rejoignez notre groupe **FACEBOOK**

Cgt adp gsi france

